

LES CONSCRITS DE 14

Je ne sais si cette cérémonie existe toujours, mais je voudrais évoquer son souvenir. C'était l'hommage des conscrits de l'année aux Toulais tombés lors du siège de la ville, en 1870-1871. En souvenir et en reconnaissance de leur courage.

Cette année, nous étions 110 conscrits, effectif très normal et qui permettait de mettre sur pied l'organisation de la cérémonie.

Un comité de sept membres fut formé et sa tâche fut des plus variées. Elle consistait en de nombreuses démarches auprès des autorités civiles et militaires pour obtenir leur concours et leur présence. Il fallait contacter les sociétés locales, dont la présence était utile, en particulier la Lyre Toulaise qui animerait le cortège. Il fallait aussi contacter la presse, les fleuristes, le tapissier, l'imprimeur. Les frais à engager étaient couverts par des dons parfois substantiels (le père d'Alain de Tinseau, ancien combattant de 1870, me remit une obole assez rondelette pour son fils absent). Notre quête était favorablement admise et encouragée par les parents surtout.

Le jour décidé (toujours un dimanche), le rassemblement et la formation en cortège avaient lieu dans la cour de l'Hôtel de Ville.

En tête, la police et quelques gendarmes, puis la Lyre Toulaise avec son chef M. Lepranast dont un des fils était permissionnaire, puis les porteurs de gerbes et de couronnes, dont les plus volumineuses étaient placées sur des brancards portés par des conscrits au brassard tricolore. Des gerbes venues des militaires : le grand gouverneur qui, à cette époque était le général Papuchon, puis le général de la 39^{ème} division, alors général Ebner. Les pompiers casqués encadraient le cortège composé des officiels, maire, député, conseil municipal, suivis par

les Toulais toujours attachés à ce genre de manifestation. Le défilé, assez important, gagnait par les rues Michâtel, Pont-Caillant, de la République, Gambetta et Porte-de-France, le monument édifié aux victimes de la guerre de 1870-1871, avenue Victor Hugo. Autour du monument se groupaient tous les participants.

Après la sonnerie "Aux champs" et "Au drapeau", le président des conscrits Jacques Cordier prononça son discours. Le thème était facile et ne pouvait guère avoir de variante et cependant, cette année-là (1914), il semblait que l'ambiance était à la méfiance, à la crainte de voir s'aggraver la tension et les provocations. On redoutait de voir réapparaître le spectre de la guerre qui avait laissé des traces et beaucoup de deuils dans cette bonne ville de Toul. Discours qui, en autre temps eût été applaudi, mais, ni le lieu, ni l'évocation des faits ne l'ont permis. M. le Maire Albert Denis répondit en remerciant les conscrits d'avoir conservé la tradition. Il évoqua le siège de Toul (il avait 5 ans lors du siège de la ville) ; il était de l'âge de ma mère, Judith Vignaud, né en 1865, et se trouvait dans leur cave lors des bombardements de la ville, alors que mon grand-père, soldat à cette époque, était à la Porte de Metz. Il invita ensuite tous ces jeunes à suivre les traces de leurs aînés qui avaient fait preuve de courage, d'unité pour défendre leur Patrie. C'était simple, c'était court mais à travers ces paroles se dessinait la nécessité d'une adhésion nationale.

"La Marseillaise" suivit la péroraison de ce discours. La dissolution eut lieu et, tout le cortège regagna la ville, entraîné par la musique de circonstance "Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine".

Henri JORRE.